Conditions générales de participation au jeu concours

1. Pré-requis techniques
Pour participer au jeu concours, vous devez posséder un navigateur standard du marché actuel. Afin de pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités, vous devez activer javascript et les cookies dans votre navigateur.

2. Prestations
Les lots et la date limite de participation sont affichés sur la page web du jeu concours.

2.1 Le jeu concours débute le 05.02.2019 à minuit (00h00) et se termine le 31.03.2019 à 23h59.

2. 2 À gagner : un voyage avec les prestations suivantes :

Vols A/R pour 2 personnes à destination de Floride Miami en classe économique, 5 nuitées à l'hôtel Riu Plaza Miami Beach, 1 chambre double avec petit déjeuner et le transfert gare – aéroport (à partir de toute gare allemande). Le vol aller devra avoir lieu avant le 31.03.2020. Réservation uniquement sur demande et sous réserve de disponibilité. Les départs en haute-saison sont exclus.

3. Conditions d'utilisation
Pour participer, il est nécessaire d'indiquer la civilité, le prénom et le nom, l'adresse, la date de naissance et l'adresse e-mail. La participation ne dépend en aucun cas de la perception de prestations ou de l'acquisition de produits. Cela n'augmenterait pas non plus les chances de gagner. En participant au jeu concours, le joueur accepte explicitement les conditions générales du jeu concours.

4. Conditions de participation
Peuvent participer toutes les personnes majeures ayant au moins 18 ans au moment de la participation et qui résident de façon permanente dans l'un des pays suivants: France, Allemagne, Autriche ou Suisse. Tous les employés de l'tur et des filiales l'tur ainsi que les membres de leurs familles sont exclus de la participation. La société qui organise le jeu concours est en droit d'exclure immédiatement des participants pour une raison importante. Ceci vaut particulièrement en cas de non-respect des présentes conditions et surtout lorsqu'il y a manipulation ou tentative de manipulation du jeu concours. Toute personne troublant le bon déroulement du jeu sera immédiatement exclue de la participation. Toute personne ayant menacé ou harcelé des employés de la société organisatrice, d'autres participants ou quelque autre tiers sera également exclue.

5. Tirage au sort et distribution des gains
Avec sa participation au jeu concours, le participant autorise l'tur GmbH à lui envoyer régulièrement par e-mail sa newsletter avec les nouveaux bons plans voyages et d'autres informations intéressantes. Ce consentement peut être révoqué à tout moment chez l'tur (dans chaque newsletter en cliquant sur le lien de désabonnement, en envoyant un mail à serviceclients@ltur.fr ou en adressant un courrier postal à l'tur GmbH, Karlsruher Str. 22, 76437 Rastatt, Allemagne).
Pour participer au jeu concours sans s'abonner automatiquement à la newsletter, le participant envoie une carte postale avec le mot-clé « C'EST PARTI POUR LE BRONZAGE ! » à l'tur GmbH, Karlsruher Str. 22, 76437 Rastatt, Allemagne.
Les gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants inscrits correctement au jeu concours et ce le premier jour ouvrable après la fin du jeu concours. Après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation les concernant, et dans la mesure où il n'en a pas été convenu autrement dans le règlement du jeu, les gagnants seront informés de leur gain par e-mail. Le voyage gagnant sera réservé après consultation avec le gagnant. Au-delà d'un délai de 3 mois maximum après la fin du jeu concours, les gains ne pourront plus être revendiqués si le gagnant n'est pas identifiable ou si le gagnant ne s'est pas manifesté chez l'organisateur du jeu pendant ces trois mois.
Les gains ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces. Ils ne peuvent être échangés et ne sont pas cessibles.

6. Protection des données
Les données personnelles transmises par les participants sont uniquement enregistrées et utilisées pour le déroulement du jeu concours. l'tur n'utilise pas ces données à des fins publicitaires sans l'accord explicite du participant. Les données personnelles seront supprimées à la fin du jeu concours.

7. Divers
Le recours à la voie judiciaire est exclu. Si certaines de ces conditions de participation sont ou deviennent partiellement ou totalement caduques, la validité des autres conditions reste inchangée. l'tur se réserve le droit de modifier les présentes conditions de participation, et ce à tout moment et sans devoir en justifier.